



Notre cadeau pour vous

A l'achat d'un modèle promotionnel laser vous recevez gratuitement une étiqueteuse P-touch 700 d'une valeur de CHF 124.-.

C'est aussi simple que cela:

- Un **code promotionnel** (autocollant avec champ à gratter) se trouve sur l'emballage de l'appareil. Envoyer celui-ci, accompagné du **numéro de série** et des **données de contact** au plus tard dans les 30 jours suivant l'achat avec le formulaire de demande sous www.brother.ch/free-pt7.

Conditions de participation "gratis P-touch 700"

Droit de participation

Peuvent participer à la promotion: les clients finaux qui ont un domicile en Suisse ou dans la principauté de Liechtenstein, qui durant la période de promotion ont acheté un modèle en promotion spécifié dans le paragraphe "Étendue de la promotion" et doté d'un autocollant d'action sur l'emballage de l'appareil en Suisse ou dans la principauté de Liechtenstein auprès d'un revendeur Brother participant officiellement en Suisse et qui ont fait leur demande dans les délais.

Durée et déroulement de la promotion

Dans le cadre de la promotion, Brother (Suisse) SA met à disposition gratuitement une étiqueteuse P-touch P-700 à l'acheteur d'un appareil d'un modèle en promotion s'il achète celui-ci avec un autocollant d'action collé sur l'emballage et que la demande est parvenue au plus tard dans les 30 jours après l'achat chez Brother (Suisse) SA.

Le droit à la prime gratuite doit être revendiqué par l'acheteur final sur le formulaire de demande mis à disposition par Brother (Suisse) SA sur le site www.brother.ch. Une seule demande est acceptée par appareil, numéro de série et code promotionnel. L'envoi par colis postal au client final est assuré par Brother (Suisse) SA dans les 4 semaines suivant l'entrée de la demande.

Des envois en retour (lettres recommandées non remises ou non réclamées) sont envoyées une seconde fois sur demande uniquement – et jusqu'à deux mois maximum après la fin de la promotion.

Étendue de la promotion

La promotion "Free P-touch 700" s'applique aux produits suivants:

MONOLASER

Imprimantes

HL-5340DL
HL-5350DN
HL-5440D
HL-5450DN
HL-5450DNT
HL-5470DW
HL-6180DW
HL-6180DWT

Imprimantes multifonction

DCP-8110DN
DCP-8250DN
MFC-8510DN
MFC-8520DN
MFC-8950DW
MFC-8950DWT

LASER COULEUR

Imprimantes

HL-L8250CDN
HL-L8350CDW
HL-L9200CDWT

Imprimantes multifonction

DCP-L8400CDN
DCP-L8450CDW
MFC-L8650CDW
MFC-L8850CDW
MFC-L9550CDW

Un envoi de la prime gratuite est exclu si:

- a. le formulaire de demande "gratis P-touch P-700" mis à la disposition par Brother (Suisse) SA manque, n'est pas rempli complètement ou s'il est illisible;
- b. le code promotionnel manque;
- c. aucun des produits en promotion n'a été acheté pendant la période de promotion;
- d. la demande n'a pas été envoyée dans les délais fixés;
- e. si le produit promotionnel acheté a été rendu au revendeur et que son prix a été remboursé;
- f. si le produit promotionnel n'a pas été acquis chez un revendeur officiel participant à la promotion;
- g. s'il s'agit d'un produit qui n'a pas été distribué par Brother (Suisse) SA dans le cadre de la promotion.

En plus de l'enregistrement, Brother se réserve le droit de réclamer au client un justificatif d'achat ou une preuve de possession du produit acheté (p. ex. copie de facture, photo de l'étiquette de numéro de série, code-barres...).

Les clients finaux convaincus d'abus sont exclus de cette promotion. Dans ce cas, Brother (Suisse) SA se réserve expressément le droit de réclamer le remboursement la prime accordé dans le cadre de cette promotion.

Brother n'assume aucune responsabilité pour les demandes perdues, retardées ou mal acheminées. Les justificatifs d'achat ne peuvent pas être retournés.

Coordonnées

En déposant la demande, le participant doit communiquer à Brother ses données personnelles. Celles-ci servent à traiter la promotion et ne sont pas transmises à des tiers (voir aussi Privacy Policy of Brother (Suisse) SA / <http://www.brother.ch>).

L'organisateur de la promotion est Brother (Suisse) SA, Baden.

Brother (Suisse) SA se réserve expressément le droit de mettre fin prématurément à cette promotion, de l'étendre et/ou de modifier les présentes conditions de participation.

Le recours à la voie de droit est exclu. Sous réserve de modifications, d'erreurs et de fautes d'impression.

État: 23 mars 2015